



ACCOMPAGNEMENT

Le consentement éclairé de la personne en situation de handicap

Cette formation permet de maîtriser la notion de consentement et de mettre en place des techniques permettant de l'identifier et de le rechercher.

Objectifs :

- Maîtriser la notion de consentement éclairé
- Comprendre le contexte juridique des droits fondamentaux de la personne en situation de handicap dans lequel s'inscrit le droit au consentement
- Apporter des réponses afin de garantir le consentement éclairé de la personne en situation de handicap
- Adapter son comportement à la situation du résident

Contenu et déroulé pédagogique :

- La notion de consentement
- La loi et ses repères
- Dans quels domaines rechercher le consentement ? (vie quotidienne et rythme de vie institutionnel, participation aux activités, mise en œuvre des droits civiques et apprentissage des devoirs légaux de la personne, participation à la vie sociale, maintien ou développement des liens familiaux, élaboration et évaluation du projet individuel, développement personnel au regard de la vie amicale et affective, épanouissement au regard de la vie sexuelle)
- Le types de difficultés rencontrées au regard des formes de handicap :
 - Garantir le consentement nécessite une vigilance permanente
 - Obtenir le consentement n'est pas toujours aisé
 - Qu'en est-il pour les personnes ne s'exprimant pas ou ayant des difficultés cognitives, d'expression ?
 - Que faire des passages à l'acte envers des personnes non consentantes ?
- Techniques et outils permettant d'obtenir le consentement (techniques relationnelles, outils des suivis éducatifs, outils favorisant ou compensant l'expression, organisation des lieux et rythmes de vie afin de garantir la sécurité et l'intimité des résidents)
- L'organisation du travail favorisant la recherche permanente du consentement

Durée :

3 jours soit 21 heures

Prérequis :

Aucun

Accessibilité :

Professionnels

Bénévoles

Dirigeants

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, diaporama
- Étude de cas concrets
- Débats et discussions

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Attestation de formation et bilan individuel délivrés à l'issue de la formation

Modalités et délai d'accès :

- Formation dans votre établissement
- Inscription auprès d'AGAP

Tarif :

Nous consulter

Contact(s) :

Hélène GIULIANO
Responsable formation
0366729030
helen.giuliano@agap-npdc.fr